



Réponses de Marie-George Buffet au CISS

Priorité 1, Question 1 :

Je suis pour une revalorisation nette des salaires et revenus sociaux dès le début de la mandature. Les revenus minimums doivent être supérieur au seuil de pauvreté de manière à permettre de vivre dignement.

Il faut mettre en œuvre trois mesures principales pour assurer des ressources à la protection sociale : mettre à contribution les revenus financiers à la même hauteur que les salaires, faire une modulation des cotisations salariales avec l'accroissement du rapport masse salariale / valeur ajoutée, augmenter les salaires.

Priorité 1, Question 2 :

Tout d'abord, je veux insister sur la responsabilité des politiques qui ont décidé puis maintenu le principe d'un numerus clausus trop bas. Leur logique était de diminuer les prescripteurs pour diminuer les dépenses de santé, comme si casser le thermomètre faisait baisser la fièvre. C'est une faute politique lourde.

Il faut donc inverser cette tendance et durablement pour revenir à une situation plus acceptable. Je propose de porter à 9300 le nombre d'étudiant en seconde année de médecine dès la prochaine rentrée et cela pour la durée de la mandature au moins. C'est aussi le cas pour les professions paramédicales avec notamment 40000 IDE. Je considère qu'il faut en finir avec ce que j'entends dans les rencontres sur le risque de fermeture de cabinet tant dans les zones rurales que dans des quartiers jugés difficiles. La médecine de proximité est indispensable dans le maillage de notre pays. Dans l'attente des résultats des mesures de relèvement du numerus clausus, il est évident qu'il faut prendre des mesures transitoires. Cependant, j'insiste sur le fait que ces mesures ne peuvent qu'être transitoires, elles n'ont pas vocation à remplacer l'augmentation soutenue et pérenne des effectifs en formation.

Dans ces mesures transitoires, il y a notamment à travailler des complémentarités voire des transferts de compétences. Naturellement, cela doit faire l'objet d'une négociation avec les organisations représentatives des différentes professions concernées. Il y a aussi l'aide concrète avec des outils notamment informatique pour soulager le travail.

Enfin, la pratique de cabinet de groupe sera encouragée pour répondre aux aspirations à moins de solitude dans l'exercice de votre profession que j'entends notamment de la part des plus jeunes générations

Priorité 1 Question 3 :

Je suis pour une augmentation des dépenses remboursées de santé. L'évolution des sciences et de la recherche, l'augmentation de l'espérance de vie et la capacité à

mieux répondre aux besoins de santé justifient cette augmentation des dépenses remboursées de santé.

Je suis pour aller vers le remboursement à 100% des dépenses de santé avec une première étape en l'appliquant aux jeunes et aux personnes dépendantes.

Les complémentaires mutualistes seront associées dans le cadre d'une nouvelle politique de prévention et d'accompagnement à la personne où leur savoir-faire est déjà important.

Il n'est donc pas question pour moi de « limiter » le reste à charge, il faut résolument le faire disparaître

Priorité 2, Question 1 :

Il faut faire de la santé une vraie priorité nationale avec les moyens qui vont avec cette décision.

Dans le cadre de l'augmentation des professionnels de santé, une partie sera aussi affectée à l'éducation à la santé.

Priorité 2 Question 2 :

Il est clair que l'augmentation des professionnels de santé est une priorité. Il faut immédiatement et durant toute la mandature porter à 9300 étudiants en seconde année de médecine et de 40000 à 45000 IDE.

C'est cette augmentation qui permettra de prendre en charge les priorités de santé qui existent aujourd'hui et qui vont émerger.

Priorité 2, Question 3 :

L'hôpital a une place clé dans le dispositif de santé. C'est le lieu de formation, de recherche et d'excellence pour tout le secteur. Il doit être renforcé et aidé pour cela. Cependant, cela ne signifie pas une opposition ni une mise en concurrence avec la médecine de proximité, de ville. Bien au contraire, le travail en réseau est indispensable, il est la perspective naturelle, il sera encouragé et aidé.

La place du centre hospitalier dans le maillage sanitaire me paraît être au centre d'un réseau large et multi organisationnel. L'hôpital ne peut exister pour lui tout seul. Il y a un avant l'hospitalisation et un après.

Je ne suis pas pour des rapports de domination, d'hégémonie. Au contraire, je suis pour un partenariat « gagnant / gagnant »

Priorité 2, Question 4 :

Je ne pense pas que ce soit une nouvelle profession qui règle la situation. Je pense que c'est au contraire l'amélioration des conditions d'exercice professionnel des cadres actuels qui sera la solution.

Priorité 2, Question 5 :

La recherche de la qualité est indispensable pour l'exercice professionnel et surtout pour les ayant droit à la santé que nous sommes toutes et tous. C'est une partie intégrante des missions de santé. Il est clair pour moi, que l'amélioration des

conditions d'exercice professionnel entraînera une meilleure qualité du service rendu.

Priorité 3, Question 1 :

Etant globalement pour une société de la participation et de la transparence, je suis évidemment d'accord pour mettre à disposition les éléments indispensables pour la population. Cependant, je suis opposé au principe de palmarès tels que pratiqué actuellement par certains médias.

Plus globalement, je considère que le système de santé doit être revu avec comme base une démocratie sanitaire totalement redimensionnée.

Au niveau des communautés de communes ou d'agglomération, des conseils de santé devront être mis en place. Ils auront trois collègues : des usagers ayant droit à la santé, des professionnels de ville et institutionnels, des élus. Ces conseils devront permettre l'expression des besoins de santé, déterminer les réponses à y apporter ainsi que la hiérarchisation de ces réponses. Enfin, ils devront contrôler démocratiquement la mise en œuvre de ces réponses. Dans ce système, les professionnels ne sont plus en concurrence mais bien, en complémentarité, acteurs avec les usagers et les élus de la démocratie sanitaire. Nous sommes à mille lieux de la culpabilisation actuelle.

Ce sera ainsi la meilleure façon de préparer des Etats Généraux de la Santé réellement ouverts aux usagers que je préfère qualifier d' « ayant droit à la santé ».

Priorité 3, Question 2 :

Comme je l'indiquais dans la réponse précédente, les conseils de santé auront aussi comme compétence d'assurer un contrôle démocratique sur les réponses aux besoins de santé.

Cela me paraît plus efficace qu'un dispositif supplémentaire de pression ou de culpabilisation.

Priorité 3, Question 3 :

Je suis pour le retour des élections pour les conseils d'administration de l'Assurance Maladie. C'est indispensable si l'on veut avoir un système démocratique.

La place des usagers sera déterminante dans mon dispositif des conseils de santé décentralisés.

Priorité 3, Question 4 :

Je suis pour aller résolument vers le remboursement à 100% des dépenses maladie en le mettant en œuvre immédiatement pour les jeunes et les personnes dépendantes. Je suis donc opposée à toute nouvelle franchise. Le reste à charge doit rapidement diminuer pour, à terme, être nul.

Priorité 3, Question 5

Les complémentaires mutualistes ont toute leur place dans notre système dans le cadre de la prévention, de l'aide à la personne où d'ailleurs, il y a un grand savoir

faire déjà acquis. Aller vers le 100% ne signifie donc pas la disparition du mouvement mutualiste mais au contraire sa réorientation vers sa missions originelle.

Priorité 4, Questions 1, 2 et 3 :

Pour ces trois questions, je considère que les réponses devront faire l'objet des débats des conseil de santé afin d'être consolidés dans le cadre d'Etats Généraux de Santé réellement démocratique et préparés dans la proximité. Ces décisions prises avec cette démarche démocratique seront de fait immédiatement intégrées par la population et les professionnels.

Priorité 5, Questions 1, 2 et 4 :

Je suis pour un véritable statut du bénévole associatif tout comme je porte le principe d'un statut de l' élu. Ces dispositions sont indispensables pour se donner les moyens d'une démarche démocratique qui ne soit pas limitée au slogan.

Dans ce statut, il faudra prévoir évidemment les moyens d'assurer l'engagement associatif comme la problématique de congé spécial rémunéré.

Le monde associatif est une richesse de notre pays, il faut lui donner les moyens de poursuivre et de se développer.

Priorité 5, Questions 3 et 5 :

Je vous renvoie à ma proposition de conseil de santé qui n'ait pas qu'associer les usagers à la définition mais en fait les acteurs au même titre que les professionnels et les élus. C'est une révolution dans les rapports de notre société. C'est pour moi, le gage du succès de tout projet progressiste.